CSE : ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

CSE et CSSCT : inspecter les postes, enquêter et suivre la prévention

Dans une entreprise de moins de cinquante salariés l'élu traite souvent seul les sujets de sécurité : un accident survient, une machine inquiète, un salarié signale des douleurs récurrentes. Le temps manque et les constats se limitent parfois à un compte rendu sans suite. Ce parcours de cinq jours est consacré aux seules missions en santé-sécurité et n'aborde ni les attributions économiques ni la gestion des activités sociales. Il couvre l'évaluation des risques, l'inspection des postes, l'enquête après accident, l'analyse des situations de travail et le suivi des mesures. Les membres de commission santé sécurité et conditions de travail y trouvent la méthode d'animation de leurs travaux.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
5 jours — 35 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 750 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Élus du CSE d'entreprises de moins de cinquante salariés et membres de la commission santé sécurité et conditions de travail.

PRÉREQUIS
Être élu au comité social et économique ou membre de la commission santé sécurité et conditions de travail.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les risques professionnels présents dans l'entreprise
- Contribuer à l'évaluation des risques et à sa mise à jour
- Conduire une inspection de poste et en restituer les constats
- Mener une enquête après un accident ou une situation dangereuse
- Analyser une situation de travail réelle
- Suivre les mesures de prévention jusqu'à leur mise en œuvre

03 Programme détaillé

M1 Rôle de l'élu en santé-sécurité

- Connaître son terrain d'action
- Situer les missions santé-sécurité dans le mandat
- Identifier les acteurs de la prévention internes et externes
- Distinguer les obligations de l'employeur et le rôle de l'élu
- Organiser le travail de la commission lorsqu'elle existe
- À retenir : L'élu contribue à la prévention par ses constats et ses propositions sans se substituer à l'employeur.

M2 Risques professionnels et évaluation

- Nommer les risques pour les traiter
- Repérer les familles de risques présentes dans l'entreprise
- Comprendre la construction du document unique
- Contribuer à la mise à jour de l'évaluation
- Hiérarchiser les situations à traiter en priorité
- Atelier : Repérage des risques d'un atelier à partir de photographies puis proposition de mesures.

M3 Inspection et analyse du travail

- Aller voir le travail réel
- Préparer une inspection et délimiter son périmètre
- Observer un poste et interroger les opérateurs
- Distinguer le travail prescrit et le travail réel
- Formaliser les constats dans un rapport
- Mise en situation : Inspection simulée d'un poste avec recueil de la parole d'un salarié pressé par la production.

M4 Enquête après accident

- Remonter jusqu'aux causes
- Recueillir les faits sans les interpréter
- Reconstituer la chronologie de l'événement
- Appliquer une méthode d'analyse des causes
- Identifier les causes organisationnelles
- Proposer des mesures qui traitent la cause
- Cas pratique : Analyse des causes d'un accident décrit par des témoignages divergents.

M5 Prévention et suivi des actions

- Obtenir des mesures qui durent
- Hiérarchiser les mesures selon les principes de prévention
- Argumenter une proposition en réunion
- Suivre la réalisation des actions décidées
- Traiter le signalement d'un danger grave et imminent
- Aborder les risques psychosociaux et les troubles musculosquelettiques
- Atelier : Construction d'un tableau de suivi des mesures de prévention avec responsables et échéances.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 750 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr